



Ecole - Collège - Lycée

106 boulevard Charles de Gaulle  
95110 Sannois

Sannois, le 15 janvier 2023

**Objet :** Collecte de la taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, nous vous adressons tous nos vœux de réussite pour votre entreprise et pour votre équipe. Comme vous le savez la taxe d'apprentissage a pour but de financer le développement des formations technologiques et professionnelles.

Notre Dame est un établissement habilité à recevoir la taxe d'apprentissage pour un des enseignements qui y est dispensé : la préparation au baccalauréat sciences et technologiques de l'Industrie et du développement durable (Bac STI2D et Bac STD2A (*sciences et technologies du design et des arts appliqués*) à venir).

Notre établissement comprend aujourd'hui plus de 1630 élèves et notre section STI2D est concernée par les équipements technologiques et professionnels relevant de la taxe d'apprentissage. Nous ouvrons par ailleurs une nouvelle série technologique concernée elle aussi avec une 2<sup>de</sup> STD2A à la rentrée 2023, 1<sup>ère</sup> STD2A en 2024 et la Terminale en 2025.

Nos très bons résultats au baccalauréat STI2D (100% de réussite pour la promotion 2022 et 100% de mentions) sont des gages de la qualité du travail mené par notre équipe pour aider à la réussite de tous nos élèves de cette série et nous souhaitons vivement la même réussite pour la ST2DA.

Nous avons pour cela besoin de votre soutien, ces 2 formations demandant des équipements qui évoluent sans cesse et indispensables pour nos élèves. Cette année nous avons investi dans de nouveaux ordinateurs et plus particulièrement dans l'équipement projets. L'ouverture de la STD2A nous demande de créer un nouveau plateau aménagé spécifiquement pour cette formation : Imprimantes 3D d'ateliers, ordinateurs spécifiques, matériel graphique, petit studio photo, outillages divers...

La législation oblige les entreprises à payer cette taxe, mais elle leur donne aussi la liberté d'en choisir le bénéficiaire et en faisant le choix de Notre Dame, vous aidez nos élèves à réussir et vous nous aidez à ouvrir cette nouvelle série. C'est pourquoi nous nous permettons de vous solliciter cette année encore.

Pour que votre versement nous soit affecté vous devez sélectionner sur la plateforme **SOLTéA** notre numéro de siret : **78591041500013**

Au nom des élèves et des équipes pédagogiques, nous vous remercions vivement de l'aide que vous pourriez nous apporter et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de notre considération.

Caroline Isoard

Yves Fayol

Chef d'établissement

Président de l'OGEC

